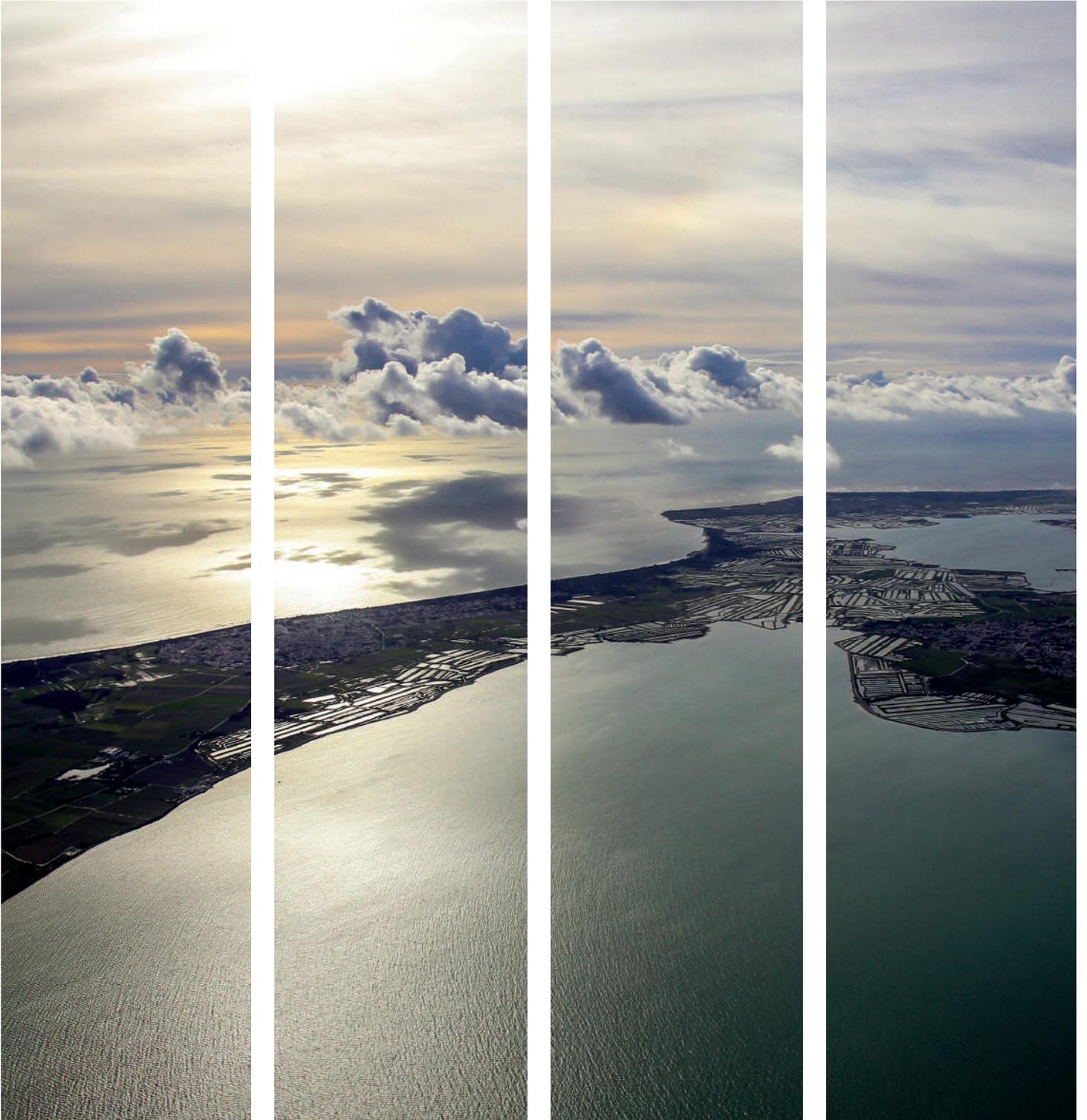


île de Ré immobilier



Ile de Ré Immobilier : Bonjour Monsieur Drouin, je peux vous appeler Cyrille ?

Cyrille Drouin : Au contraire avec grand plaisir, d'ailleurs comme beaucoup de personnes ici.

IRI : Alors dans ce cas... Bonjour Cyrille et merci de nous accueillir dans cette très belle agence du 9 bis rue Jean Henry Lainé à la Flotte. A ce propos depuis combien de temps êtes-vous installé ici et depuis quand exercez-vous ce métier ?

CD : Cela fera 10 ans à la fin de cette année que j'ai créé l'Agence de L'Abbaye et 22 ans que je suis agent immobilier.

IRI : Voilà maintenant plus d'un an que la crise sanitaire de la COVID-19 a débuté dans notre pays, comment la vivez-vous ?

CD : Evidemment je ne vais pas vous dire que tout va bien. Nous traversons actuellement une période très anxiogène et pleine d'incertitudes, tant sur le plan économique, social et sanitaire, et comme vous le rappelez si justement, cela fait maintenant plus d'un an qu'elle a commencé, avec chaque jour son lot d'hospitalisations, de décès, de faillites, de restrictions...

Mais sincèrement je ne peux pas me plaindre, actuellement de nombreuses personnes sont touchées par ce virus. J'ai la chance jusqu'ici que mon entourage n'ai pas été affecté, alors permettez moi d'avoir une pensée chaleureuse pour tous ceux qui sont dans la souffrance aujourd'hui et aussi pour notre jeunesse qui s'impatiente à juste titre de la vivre pleinement cette jeunesse.

IRI : Il est vrai que la Charente-Maritime, et plus particulièrement l'île de Ré, ont été moins impactées jusqu'à présent ?

CD : Oui c'est exact, comme pratiquement toute la côte Atlantique, et ce, bien qu'il y ait un fort brassage de population chaque week-end et vacances scolaires. Je me contente d'observer ce qui se passe sur l'île de Ré et remarque que la très grande majorité des touristes et des réthais respectent scrupuleusement les gestes barrières. Et sincèrement, c'est tant mieux si nous voulons continuer à tous profiter de ce petit coin de paradis le temps d'un



Cyrille DROUIN

Agence de l'Abbaye

week-end, des vacances ou pour les plus chanceux d'entre nous, à l'année.

IRI : Pensez-vous que c'est la raison de l'importante demande d'acquisition sur l'île de Ré ?

CD : C'est vrai l'endroit est magique, mais ce n'est certainement pas l'unique raison, d'autant plus que nous ne sommes pas la seule région à être sollicitée. L'envie de quitter les grandes agglomérations en est une. La preuve, les villes de taille moyenne ont le vent en poupe actuellement. La Rochelle a été classée dernièrement dans les villes les plus prisées de France.

Le fait aussi que certains de nos clients vivent en appartement toute l'année et souhaitent pouvoir profiter d'un jardin ou d'une simple cour. Pour d'autres, ils ont décidé de franchir le pas et de venir vivre ici à l'année soit, parce qu'ils approchent de la retraite soit, parce que leur travail leur en laisse la possibilité grâce aux nouvelles technologies. Il faut dire que l'arrivée de la fibre sur l'île de Ré est un véritable atout de même que le sont la proximité de l'aéroport et du TGV.

D'autres font le choix d'un changement de vie totale, une nouvelle maison, un nouveau travail, un nouveau rythme, fuir la pollution, l'insécurité, les transports en commun, les bouchons etc. C'est parfois aussi en venant dans leur résidence secondaire pour télétravailler lors des confinements successifs, qu'ils se sont aperçus

Interview Agence de l'Abbaye La Flotte



de la douceur de vivre ici à l'année. Suite à ça, certains ont décidé d'acquérir une maison plus grande en tant que résidence principale et garder un pied à terre plus petit sur Paris par exemple. La difficulté croissante de trouver une location saisonnière a été aussi l'une des raisons pour certains d'entre eux.

Ce petit bout de terre posé sur l'Atlantique a toujours attiré les investisseurs pour ses placements immobiliers, pour sa rentabilité locative saisonnière et pour la stabilité de son marché. Il ne faut pas oublier aussi que nous sommes sur un territoire protégé et réglementé par un SCOT (80 % d'espaces naturels et 20 % d'espaces constructibles) et surtout qu'il n'est pas extensible. Cela maintient l'offre au niveau de niche.

Enfin, je crois savoir que nos élus s'attellent actuellement à y favoriser un développement économique, qu'ils souhaitent rapide et important, tout en conservant un équilibre entre vie à l'année, attractivité touristique et préservation de notre environnement. Cette tâche ne doit pas être forcément facile tous les jours.

IRI : Honnêtement Cyrille, arrivez-vous à satisfaire la demande ?

CD : Malheureusement non, le marché est extrêmement tendu. Il faut dire que cela fait quand même plusieurs années que nous sommes sur un niveau de transactions élevé. Nous l'étions déjà avant cette crise sanitaire, mais elle a eu un effet d'accélérateur de décisions pour certains de nos clients ou de déclencheur pour d'autres. Tous ces nouveaux acquéreurs sont arrivés au même moment, cela a eu comme conséquences de tarir nos fichiers en très peu de temps et de tirer les prix vers le haut, la fameuse loi de l'offre et de la demande.

IRI : Pensez-vous que cela va durer ?

CD : Tant que la demande reste soutenue, il n'y a pas de raison que cela change. Notez que je parle plus spécifiquement du marché rhétais et en général de celui de la résidence secondaire. Car les chiffres au niveau national sont plutôt à la baisse concernant les transactions actées et aussi pour le nombre de compromis signés sur ce premier trimestre 2021. Notre clientèle n'est pas constituée de primo-accédants, ils ont donc moins recours à un crédit devant couvrir une partie ou l'ensemble du projet, voire ils s'en dispensent totalement.



Les seuls événements qui puissent freiner cette demande est une crise économique sévère ou de nouvelles mesures fiscales qui seraient prises pour taxer la propriété foncière.

IRI : Puisque nous parlons de vos clients, comment se compose votre fichier acquéreurs ?

CD : Actuellement concernant mon agence, cela va du cadre dynamique travaillant chez Google aux fraîchement pétillants retraités pour la plupart français ou expatriés (USA, Dubaï, Japon, Irlande, Chine...). Toutefois, j'ai l'impression d'avoir moins de demandes de nos amis anglo-saxons, belges, suisses...

Même si le mois dernier, en collaboration avec mes confrères d'Orpi de l'Agence St-Yves, nous avons vendu à des clients de nationalité hollandaise une très belle propriété avec vue mer et parc arboré, que l'un de mes clients m'avez confié en mandat de vente exclusif.

IRI : Cela vous arrive-t-il régulièrement de faire de l'inter-cabinets ?

CD : L'arrivée d'internet à bouleverser la façon de diffuser les annonces, votre parution est vue dans le monde entier dès le lendemain matin sur des dizaines de sites dont celui de votre magazine Emag.com par exemple. Alors effectivement, j'aurai pu attendre tranquillement que ces clients voient mon annonce à un moment ou un autre. Mais quand un client pousse la porte de votre agence

pour vous confier la vente de sa maison et surtout qu'il vous accorde tout sa confiance pour réaliser celle-ci dans les meilleures conditions et délais, vous vous devez en tant que professionnel de tout mettre en œuvre pour mener à bien votre mission et l'inter-agence est l'une de ses solutions. Je défends en premier les intérêts de mes clients et non les miens.

IRI : Votre concurrent devait être content que vous lui donniez l'accès à votre fichier ?

CD : Pas concurrent, mais plutôt confrère consœur. Effectivement cela ne me pose aucun souci de travailler en bonne intelligence avec un partenaire occasionnel. Nous avons tous notre propre relationnel, nous respectons le travail des uns des autres. Des agences indépendantes comme Hénault à Sainte-Marie-de-Ré, Abaca au Blois-Plage-en-Ré, Le Phare à Ars-en-Ré, agence du Phare, ou bien Capouest à Loix sont implantées depuis longtemps sur leur secteur, preuve s'il en faut de leur professionnalisme, mais n'oublions pas les réseaux nationaux comme Orpi, Guy Hoquet ou Espaces Atypiques pour ne citer qu'eux. J'espère que la déontologie n'est pas un vain mot au sein de notre profession, qu'elle soit à destination de nos clients, entre acteurs locaux ou dans nos propres agences. Même s'il faut bien l'avouer, l'arrivée actuellement de nombreux acteurs sur le marché de l'immobilier avec des modèles économiques très différents et aux démarchages parfois insistants et agressifs (envoi de courriers à nos vendeurs, acharnement téléphonique).

Qu'il y ait de la concurrence, c'est normal, plutôt sain et souvent moteur de nouveauté, mais il ne faut que cela soit au détriment de la déontologie, du respect de la loi Hoguet qui légifère le secteur de l'immobilier. Je trouve cela dommageable pour notre image qui avait plutôt tendance à s'améliorer ces dernières années. J'espère que nous n'allons pas vers une espèce « d'ubérisation », d'amateurisme et de paupérisation de notre profession.

IRI : Je me suis permis d'aller consulter «vos avis clients contrôlés» sur Opinion Système : Honnête, disponible, professionnel, bienveillant... et un taux de recommandation de 97%.

CD : Ça ce n'est pas à moi d'en juger mais c'est gentil d'en parler. Chaque jour, j'essaie de garder la ligne de conduite que je me suis fixé il y a maintenant plus de 20 ans ...

IRI : Nous allons devoir nous quitter merci à vous pour votre accueil, que peut on vous souhaiter pour la suite ?

CD : La santé, le reste comme on dit " suivra " et aussi une belle saison à tous ceux qui font vivre économiquement cette île et aux associations. Mais c'est plutôt à moi de vous remercier de m'avoir donné la parole dans votre magazine.

Prenez soin de vous. ■



LA FLOTTE



Maison de village

1 550 000 €

Magnifique maison restaurée avec goût. La pièce de vie de plus de 60 m² profite d'une très grande baie atelier. La cuisine US aménagée donne sur un intime coin repas. La salon profite de la douceur de la cheminée l'hiver et du soleil du Sud . A l'étage 3 chambres dont deux très grandes avec salles d'eau privatives. Le bureau de la mezzanine plonge sur une magnifique cour aménagée et sans vis-à-vis. Studio indépendant de plus de 50 m². Garage DPE : NC

Réf : 20.481

LE BOIS PLAGE EN RE



Maison

1 908 000 €

Dans une petite rue calme, magnifique restauration pour cette maison de village à quelques minutes à pied du marché et de la place de l'Eglise. Elle vous séduira par sa luminosité grâce à sa triple expositions et ses nombreuses ouvertures, ses deux grands espaces extérieurs ensoleillés, son studio indépendant avec terrasse, sa belle pièce de vie avec cheminée, sa cuisine au design contemporain, ses 5 chambres, sa piscine, son précieux carport. DPE : NC

Réf : 20.492



Agence de L'Abbaye

9 Bis rue Jean-Henry Lainé - 17 630 La FLOTTE

Tél : 05 46 69 27 55 - Por : 06 99 07 61 82

@ : agencedelabbaye@orange.fr

Site : www.agencedelabbaye.com





Maison

1 165 000 €

La Flotte Quartier la Grainetière, proximité Saint Martin, de la piste cyclable, au calme face à la zone naturelle, dans un environnement verdoyant, agréable maison lumineuse de plain-pied. Belle pièce de vie donnant sur un jardin fleuri et spacieux. Cuisine aménagée et équipée, 4 chambres... cette résidence est idéale pour les vacances et pour les amoureux de grands espaces naturels. DPE : E

Réf : 20.486

LA FLOTTE

RIVEDOUX PLAGE



Maison

735 000 €

Un quartier calme du village, maison lumineuse, 4 chambres + mezzanine, une grande pièce de vie de 40 m², une cuisine moderne aménagée et équipée, 3 salles d'eau, 2 grands espaces extérieurs, une belle exposition, une dépendance, du stationnement pour 2 à 3 véhicules. DPE : E

Réf : 20.474



Maison

1 312 500 €

Au cœur de la Pinède maison de 245 m² habitables environ, Joli salon lumineux de 45 m² avec cheminée, salle à manger et cuisine US de 43 m², 6 chambres dont une suite parentale indépendante au 1^o étage. Cave, arrière cuisine, piscine 11 x 8, belle terrasse ensoleillée. DPE : D

Réf : 20.466



Agence de L'Abbaye

9 Bis rue Jean-Henry Lainé - 17 630 La FLOTTE

Tél : 05 46 69 27 55 - Por : 06 99 07 61 82

@ : agencedelabbaye@orange.fr

Site : www.agencedelabbaye.com



Voyage





Les Vols de Max - Livre Photo

Mon rêve devenu réalité...



Je suis Maxime Pagnoux, j'ai 28 ans et plein de beaux projets en tête. Suivi par 90.000 personnes, vous me connaissez peut-être sous le pseudo des «Vols de Max» sur les réseaux sociaux. 67 jours - 1600 heures - 96480 minutes, c'est le temps que j'ai passé en l'air aujourd'hui (et ce n'est que le début). Il y a 10 ans, j'ai commencé à capturer les instants magiques de la Terre vue du Ciel avec mon appareil photo. J'ai commencé dans un petit avion léger, et aujourd'hui dans un jet privé, parfois à 12.500 mètres au dessus du sol à 700 km/h. La Terre est ce que nous avons de plus précieux, elle nous réunit tous et j'ai envie de vous la montrer d'une manière que vous ne connaissez pas. La nature est incroyable, un observatoire indispensable, un livre unique pour partir à la découverte du territoire comme vous ne l'avez jamais vu. Passionné du ciel et de ce qui vole en général, je vous propose ce nouveau livre d'images aériennes.

Mon dernier livre photographique étant en rupture de stock (2000 livres vendus grâce à vous !), je me suis dit, qu'au lieu de faire une réédition, j'allais vous proposer des images inédites ! Dans ce nouveau livre qui s'intitule «Là-Haut» je vous parlerai de mon parcours, comment je suis passé de Photographe à Pilote de ligne ainsi que les avions que je pilote. Je vous montrerai la Charente-Maritime vue du ciel (un des plus beaux départements de France à mes yeux) mais également d'autres jolis coins de France et d'ailleurs.



Photographique « Là-Haut »



Suivez également le projet sur :



Site internet :
www.les-vols-de-max.fr

flashez moi
pour avoir le livre



CAPOUEST Transactions, une Agence de proximité



CAPOUEST Transactions est une Agence Immobilière créée il y a 15 ans à Loix.

L'Agence propose les prestations suivantes :

- **Ventes Immobilières** (maisons, vieux chais, propriétés d'exception, terrains, appartements)
- Conciergerie de locations saisonnières sur Loix.

- Immobilier d'Entreprise (Fonds de commerce, locaux professionnels, entreprises)

Les estimations avant mise en vente sont gratuites.

CAPOUEST Transactions c'est une expertise acquise au fil des années !

Notre secteur géographique : toute l'île de Ré et La Rochelle et plus particulièrement Loix notre village et Le Bois-Plage où notre Négociateur Mr J. Guitton réside.

Agence Immobilière Indépendante et à taille humaine, les relations avec la clientèle sont privilégiées pour rechercher le bien qui correspond le mieux à vos attentes.

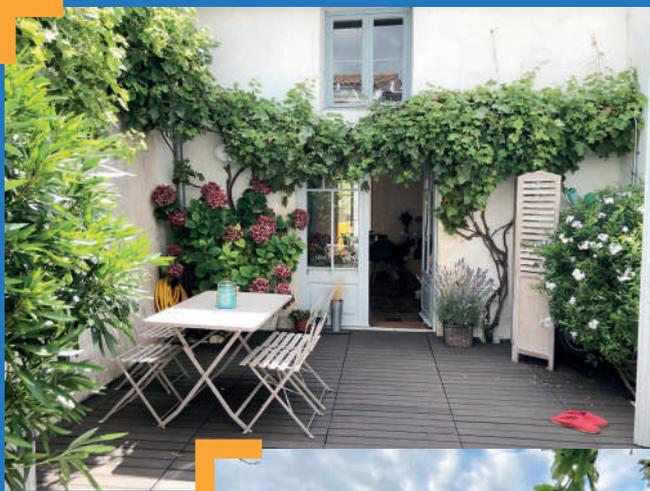
« Prioritairement nous écoutons nos clients. Nous recherchons des relations basées sur une confiance réciproque. Notre métier se doit de véhiculer une réelle éthique. C'est un véritable engagement »

Valérie Franchet.

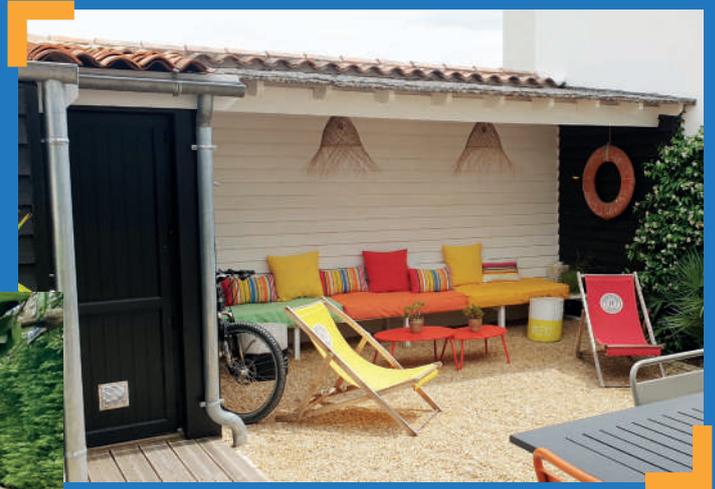




L'AGENCE IMMOBILIÈRE DE LOIX



VENDUS PAR
L'AGENCE



DES PROFESSIONNELLES DE L'IMMOBILIER À VOTRE ÉCOUTE POUR
VOS PROJETS DE VENTE OU D'ACHAT D'UN BIEN SUR L'ÎLE DE RÉ

*N' hésitez pas à nous contacter
Valérie et Louise Franchet*

Adresse

Place du Marché
17111 Loix - Île de Ré
05 46 31 33 40

agence.capouest@gmail.com
 capouest-transactions
www.capouest-transactions.com

TRANSACTIONS
ESTIMATIONS
CONSEILS

Voyage



L'Abbaye des Châteliers, île de Ré

L'abbaye Notre-Dame-de-Ré, dite des Châteliers, est une ancienne abbaye cistercienne aujourd'hui ruinée, située sur la partie orientale de l'île de Ré sur la commune de La Flotte-en-Ré.



LA COUARDE SUR MER



Maison 825 000 €

Centre village - maison ancienne rénovée - 5 chambres - exposition sud. Honoraires à la charge du vendeur.
Tél : 05.46.30.24.25 - DPE : NC

Réf : IH3009

LA COUARDE SUR MER



Maison 640 000 €

Proche centre et village - Maison en très bon état - 3 chambres. Belle cour - Petite dépendance - 2 accès. Honoraires 4.92% à la charge du l'acquéreur. **Tél : 05.46.30.24.25** - DPE : NC

Réf : IH3000

LA COUARDE SUR MER



Maison 1 365 000 €

Cœur du village - propriété familiale composée de 2 maisons - 6 chambres – 5 sde/sdb – stationnements. Honoraires 5 % à la charge de l'acquéreur 1.300.000 € net vendeur. **Tél : 05.46.30.24.25** - DPE : NC

Réf : IH2846



SAINTE MARIE DE RÉ
 17740
 4, rue Montamer
 agence@henaultimmo.com
 Tél : 05 46 30 22 30

RIVEDOUX
 17940
 29, rue Edouard Herriot
 agence@henaultimmo.com
 Tél : 05 46 66 52 37

LA COUARDE SUR MER
 17670
 2 Avenue d'antioche
 agence@henaultimmo.com
 Tél : 05 46 30 24 25



www.henaultimmo.com

LE BOIS PLAGE EN RE



Maison 784 000 €

Centre village - Maison ancienne sur beau terrain plein Sud. Projet d'extension mesuré possible - Charme de l'ancien. Honoraires à la charge du vendeur. **Tél : 05.46.66.52.37** - DPE : NC

Réf : SR3008

SAINTE-MARIE-DE-RÉ



Maison 790 000 €

Zone agricole remarquable - Parcelle de plus de 7000 m² - env 190 m² hab. - 5 chambres - Pas d'extension possible. Honoraires à la charge du vendeur. **Tél : 05.46.30.22.30** - DPE : NC

Réf : PV2964

LOIX



Maison 329 500 €

Au coeur du village - environ 50 m² habitables - 3 chambres - Grand Garage. Honoraires à la charge du vendeur. **Tél : 05.46.30.22.30** - DPE : NC

Réf : PV2960

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ



Maison 1 908 000 €

Au coeur du village - Au Calme - Maison ancienne rénovée - Belles prestations - Beaux volumes - 5 chambres. Honoraires à la charge du vendeur. **Tél : 05.46.30.22.30** - DPE : NC

Réf : PV3015



SAINTE MARIE DE RÉ
17740
4, rue Montamer
agence@henaultimmo.com
Tél : 05 46 30 22 30

RIVEDOUX
17940
29, rue Edouard Herriot
agence@henaultimmo.com
Tél : 05 46 66 52 37

LA COUARDE SUR MER
17670
2 Avenue d'antioche
agence@henaultimmo.com
Tél : 05 46 30 24 25



www.henaultimmo.com

Déroulement des travaux

Il existe certaines règles à bien connaître de l'ouverture de votre chantier en passant par la réalisation des travaux jusqu'à leur réception.

Ouverture du chantier

Pour le lancement de votre chantier, vous devez impérativement attendre d'avoir eu le déblocage de vos prêts et votre permis de construire.

Vous avez l'obligation d'afficher sur votre terrain, votre permis de construire pendant l'intégralité du chantier. Dès lors, un tiers à deux mois pour exercer un recours à l'encontre de votre chantier. Le défaut d'affichage porte à trente ans la possibilité de recours.

De plus, dès lors que vous lancez votre chantier la mairie doit en être avertie par une déclaration d'ouverture de chantier que vous recevez avec votre permis de construire.

Les travaux ont obligation de débuter dans les deux ans à compter de la notification du permis de construire. Les travaux ne peuvent être interrompus pendant plus d'une année.

Dans l'éventualité où ces délais ne sont pas respectés, l'autorisation de construction n'est plus valable. Cependant, une autorisation peut proroger le délai des travaux de 1 an maximum.

Une interruption exceptionnelle peut être autorisée pour 3 ans, lorsque le permis est délivré pour une construction en deux parties dont l'une des tranches a une superficie inférieure à 100 m².

La réalisation des travaux

Votre contrat détermine la cadence des versements en fonction de l'avancement des travaux ainsi que les délais de fin de travaux. Mais que se passe-t-il en cas de problème sur le chantier ou en cas d'arrêt ? Et quelles sont les implications en ce qui concerne un retard de livraison de votre maison ?

Les petits désordres sur votre chantier.

Si vous avez un problème lors de votre chantier, casse, trouble, erreur, c'est au constructeur ou à l'entrepreneur responsable de réparer normalement sans votre intervention. Néanmoins, vous pouvez lui notifier les désordres par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dès lors que vous constatez des malfaçons ou des fautes graves sur votre chantier. Vous avez la possibilité d'avoir recours au juge des référés afin qu'il ordonne l'arrêt des travaux voir une expertise de professionnels du bâtiment.

Arrêt des travaux

Il doit être motivé par le professionnel qui réalise la construction de votre maison. Si vous n'avez aucun justificatif, vous pouvez en demander la raison par lettre recommandée avec Accusé de réception. De plus, vous pourrez lui imposer un délai de reprise par recommandée.



Si vous avez conclu un CCM (Contrat de Construction de Maison Individuelle) et si les travaux ne reprennent pas malgré vos interventions. Il est très important de prévenir rapidement votre organisme de crédit ou l'assurance qui garantit la livraison de votre maison. Celui-ci devra prendre l'ensemble des dispositions afin de mettre une procédure en route pour vous garantir la livraison de votre maison.

Si malgré tout votre entrepreneur reste sourd à ces différentes dispositions, vous devrez immédiatement faire intervenir un huissier pour constater la suspension des travaux.

Plus de nouvelles ! Saisissez le tribunal de Grande instance dont dépend votre maison afin qu'il contraigne l'entreprise à reprendre les travaux. Il pourra même demander le paiement des frais pour jours de retards.

Il existe des retards de travaux qui peuvent justifier un arrêt :

- Un retard de paiement de votre part,
- La survenue d'intempérie anormales,
- Un cas de force majeure ou fortuit.

Si malgré tout le constructeur ou l'entrepreneur ne reprend pas, votre moyen de pression reste l'arrêt des règlements.

Dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire, le garant de votre contrat pourra mettre en demeure l'administration de prononcer la reprise de votre construction. L'administration a un délai de 1 mois pour répondre à la demande de votre garant.



Les délais de livraison de votre maison non tenus.

Lorsque la garantie de livraison qui couvre votre contrat (obligation pour un contrat CCMI) n'est pas respectée, vous devez informer votre garant. Celui-ci désignera la personne responsable qui en cas de carence des entrepreneurs ou constructeur devra terminer les travaux.

Vous avez la possibilité de solliciter le tribunal qui pourra mettre en place une procédure en référé pour contraindre le défaillant à honorer son contrat.

Enfin la réception des travaux

Mais tout n'est pas toujours noir heureusement, parfois le rêve se réalise. L'attente est souvent longue jusqu'à l'aboutissement de la fin des travaux. Mais tout vient à point à qui sait attendre. Ainsi vous pourrez procéder enfin à la réception de vos travaux.

Alors comment se déroule la réception des travaux ?

Vous êtes le seul en tant que propriétaire à pouvoir valider la réception des travaux.

Les professionnels doivent vous convoquer dès la fin des travaux. Vous avez la possibilité de vous faire assister par un professionnel du bâtiment qui vous permettra de voir les vices-cachés.

Aussi visitez votre maison attentivement et faites un relevé des anomalies si besoin. Vérifiez soigneusement l'état des travaux, la conformité et le bon fonctionnement des équipements.

Etablissez ensuite un procès-verbal de réception sur lequel vous allez mentionner vos réserves éventuelles. Vous gardez un exemplaire daté et signé par l'ensemble des corps de métier et vous en remettez un.

Les différents cas lors de la réception :

Une réception avec aucunes réserves

Vous avez accepté et validé l'ensemble des éléments de votre maison car vous n'avez relevé aucun problèmes. Sachez que dans le cadre de votre CCMI vous avez 8 jours pour signaler un problème que vous n'aviez pas noté précédemment (Si vous n'avez pas fait intervenir un professionnel).

Toujours émettre vos réserves même après réception, par recommandé avec AR.

Les travaux ne vous semblent pas finis

Vous constatez lors de la réception que tout n'est pas conforme à votre demande et surtout au descriptif, vous êtes en droit de refuser la réception de votre maison.

Vous devez alors, soit vous entendre avec le constructeur ou l'entrepreneur en reportant le délai de réception et donc planifier la fin des travaux. Soit saisir le juge des référés pour demander l'achèvement des travaux de votre maison.

Pour garantir votre achèvement convenu avec l'entrepreneur, vous devez consigner une partie du prix que vous libèrerez lors de la réception effective de vos travaux.

Comment consigner une partie du prix ? Simplement en faisant appel à un professionnel, caisse des dépôts et consignation ou notaire, qui va garder le solde du prix de votre maison jusqu'à l'achèvement totale et conforme de votre maison.

- Dans le cadre d'un CCMI vous pouvez consigner au maximum 5 % du prix de votre habitation.

- Le contrat d'entreprise, lui, en général le montant est de 5 % également mais vous pourrez consigner le solde de la somme totale. Le constructeur ou entrepreneur ne peut garder les clés de votre habitation en cas de non réception ou en cas de consigne d'une somme. Par contre il faut que les réserves soient faites par écrit.

Si vous prévoyez votre installation avant la réception définitive des travaux, n'oubliez pas de bien mentionner par écrit que l'installation dans votre maison ne vaut pas réception de celle-ci. ■

Déménagement : une visite technique, pourquoi ?



En quoi consiste la visite d'un professionnel du déménagement (visite technique) ?

Afin de vous établir un devis, un bon professionnel du déménagement vous demandera certainement d'effectuer une visite technique de votre domicile actuel. Cette visite a pour but d'évaluer un certain nombre de points et notamment de définir qui fait quoi.

Rôle du déménageur :

Votre prestataire, lors de sa visite, pourra :

- Faire une **évaluation du volume du mobilier** qui devra être déménagé, ce qui permettra de ne pas se tromper sur le choix du véhicule à utiliser.
- Repérer le mobilier qui présente des problèmes de démontage, de déplacement, de remontage ou les objets qui vont nécessiter une manipulation délicate.

- **Évaluer les accès** à votre appartement qui peuvent engendrer des difficultés lors du déménagement (ascenseur, escalier, stationnement,...).

- Faire un point avec vous sur les différents points qui pourraient poser problème à l'approche de votre futur appartement ou maison.

Vos « obligations » envers votre prestataire :

- **Informez** votre prestataire des meubles qui sont à démonter (pensez à vos antennes)
- **Préciser** les différents meubles qui peuvent être particuliers concernant le démontage et le montage afin que votre prestataire puisse amener les bons outils.
- Préciser les éléments ou **meubles** présentant une certaine **fragilité**.
- Informez votre prestataire sur les différentes difficultés qu'il va rencontrer lors de son arrivée à votre nouveau domicile.
- Lui **fournir l'autorisation de stationnement** (si nécessaire).

- L'informer concernant les poids maximum en charge des différents ascenseurs, ou toutes restrictions d'usage de votre future habitation.
- Indiquer si vous pourrez **stationner sur une partie privative ou pas**.
- Bien lui préciser si vous êtes dans une zone piétonne et lui indiquer les conditions de circulation et de stationnement.

N'oubliez pas que si votre prestataire est obligé d'utiliser du matériel non prévu initialement il pourra vous facturer celui-ci (exemple : monte-charge, personnel supplémentaire,...). Si vous évaluez vous-même votre cubage vous risquez des erreurs ou d'omettre des difficultés qu'aurait détecté un professionnel et donc d'augmenter votre coût.

Quelle prestation choisir ?

Votre prestataire vous proposera généralement plusieurs prestations :

- Économique
- Standard
- Luxe

Afin de ne pas utiliser une option sans fondement, il convient de bien appréhender votre déménagement et ne pas négliger deux ou trois questions afin de voir le type de prestation à laquelle vous allez souscrire.

Est-ce que vous souhaitez faire certaines choses vous-même ou pas ?

Est-ce que vous souhaitez emballer vous-même la vaisselle ?

Avez-vous assez de cartons et de matériel pour votre déménagement ?

Qui va s'occuper des objets fragiles ?

Qu'aurez-vous le temps de faire ?

Enfin pour pourrez honnêtement prendre la bonne décision.

Définition du prix de votre déménagement :

Le prix de votre déménagement va dépendre des facteurs suivant :

- Le volume de mobilier à déménager,
- De la formule choisie,
- De la distance que votre prestataire devra parcourir,
- De la date à laquelle vous souhaitez déménager.

Sachez que les tarifs concernant les prestations de déménagement **restent non réglementés**. Aussi, il est important de vous faire établir plusieurs devis.

Une forte différence de prix peut provenir d'un point négligé lors de la rédaction d'un devis qui pourrait être facturé en sus le jour J.

La déclaration de valeur

Tout bon professionnel du déménagement, vous demandera d'effectuer une déclaration de valeur de votre mobilier.

En effet, le déménageur sera responsable de vos biens pendant toute la durée de votre déménagement. Cette garantie comprend les avaries ou perte d'objets ou meubles. Néanmoins, le professionnel, ne couvre pas les risques de catastrophes naturelles, les vices liés à votre mobilier, les mauvais emballages que vous aurez effectué, les accidents de la route ou il n'est pas responsable,...

Pour pouvoir **fixer les modalités d'indemnisation** en cas de problème, votre conseiller vous demandera de déclarer la valeur totale de votre mobilier afin de définir la limite d'indemnisation par objet. Ceci se fera par le remplissage d'un imprimé « **déclaration de valeur** » qui va permettre de mettre en place une valeur individuelle par objet généralement comprise entre 150 et 300 €. Et déterminer la valeur globale de votre mobilier.

Sans ce document complété, signé et réceptionné par votre prestataire **au moins 5 jours avant** votre déménagement, le contrat de déménagement sera considéré comme nul.

Sur ce document vous devrez décrire l'ensemble des biens mobiliers et donner leur valeur au prix du neuf (regarder internet, catalogue,...). Si vous estimez que la garantie de base fournie par votre prestataire n'est pas assez élevée. Vous pourrez demander à votre prestataire de souscrire une garantie complémentaire qui couvrira le complément et surtout qui pourra couvrir les dommages et autres avaries, même en cas de force majeure. ■



Déménagement : quelles sont les aides possibles ?

Des subventions pour votre déménagement

Sachez que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour votre déménagement (partielle ou totale). Pour cela vous avez 3 possibilités, la prime déménagement des Caisses d'Allocations Familiales, Mobili-pass et les prêts bancaire ou crédits à la consommation.



La prime consentie par les caisses d'allocation familiale

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, vous devez remplir 3 conditions dans les 6 mois suivant l'entrée dans votre nouveau foyer :

- 3 enfants à charge (nés ou à naître).
- Votre déménagement devra avoir lieu à des dates précises en rapport avec votre 3^{ème} mois de grossesse et le 2^{ème} anniversaire de votre dernier enfant.
- Avoir accès à APL ou ALF pour votre logement.

Le montant versé pour la prime est égal aux dépenses engagés pour le déménagement dans la limite de 969,10 € pour 3 enfants et 80,76 € pour tout enfant supplémentaire (Montant entre le 1^{er} avril et le 31 mars 2014).

Quelles sont les démarches pour l'obtention de la prime ?

Pour tout remboursement, il vous sera demandé de justifier de votre déménagement en faisant parvenir à la CAF les justificatifs tel que la facture (acquittée) de votre déménageur. Les justificatifs de frais divers si vous avez fait vous-même votre déménagement (exemple : justificatif de location de voiture, frais d'essence,

péages,...). De plus, vous devrez remplir les formulaires de demande de prime de déménagement, déclaration de situation (voir site internet de la CAF).

La CAF vous remboursera uniquement sur présentation de justificatifs.

Le MOBILI-PASS

Si vous êtes dans une société d'au moins 10 salariés du secteur privé non agricole. Votre entreprise verse le 1 % logement vous pouvez bénéficier d'une aide gratuite MOBILI-PASS qui vous permet dans le cadre d'une mobilité de couvrir les frais de logement exposés à l'occasion d'un déménagement du à une mobilité professionnelle.

Prêts bancaire ou crédits à la consommation

Vous pouvez demander à votre banque un prêt pour votre déménagement ou faire la même demande auprès des organismes de crédit à la consommation. ■

Choisir son logement : pour bien vivre avec sa famille !



Bien sûr on rêve tous d'une grande maison avec jardin pour accueillir sa famille et ses amis autour d'un barbecue... Mais, est-ce la bonne solution ou l'appartement est-il mieux adapté ? Chacun trouvera la bonne option entre une belle maison et un magnifique appartement ou loft. Alors comment bien choisir son lieu de vie ?

Maison ou appartement, lequel choisir ?

Nombreux sont ceux qui voteraient immédiatement pour une maison dans le choix de leur lieu de vie. La maison représente pour l'ensemble des ménages **l'indépendance, la liberté, l'espace et un minimum de nuisance** dû à l'environnement.

L'appartement est plus petit, avec moins de terrain, parfois contraignant de par son environnement, mais avez-vous envisagé le futur. **L'entretien est moins coûteux, pas de gazon à tondre, pas de toiture à faire traiter...** Échapper à l'isolement, se rapprocher des coeurs de villes pour ne pas avoir à utiliser la voiture. Oui, on peut aussi considérer cela comme un avantage.

Alors pensez à votre vie avec vos enfants et pensez aussi à votre vie après vos enfants. Ainsi ne croyez pas que votre choix soit irrémédiable et qu'il vous engage pour la vie. Bien sûr, vous avez envie de transmettre un patrimoine, de vivre agréablement et évidemment de ne pas être étouffé par les coûts de votre achat.

Ne vous sentez pas enfermé par votre choix ! Vous pourrez tou-

jours revendre votre logement pour prendre, ou plus grand, ou plus petit. Et vous pourrez faire évoluer votre choix en fonction de vos besoins.

Votre logement doit accompagner votre vie et non pas être une contrainte. Votre logement accompagnera l'évolution de votre famille.

Ainsi, combien d'entre vous n'a pas commencé sa vie dans un appartement. Et puis votre couple a évolué et la naissance des enfants vous a poussé **à acheter une maison, pour accueillir votre famille grandissante**. Et après le départ de vos enfants, vous vous êtes retrouvé dans une grande maison et vous avez choisi de prendre un appartement plus proche du centre qui vous permettra de ne plus être trop isolé et surtout vous évitera l'entretien de plus en plus difficile de votre maison.

Il n'y a pas de parcours unique, pas de règle, alors pensez à maintenant, à votre besoin immédiat et n'ayez plus peur de l'avenir !

Ne croyez pas que votre décision est irrémédiable. ■

Déménager, pourquoi faire appel à un professionnel ?

Dans la plupart des cas, pour votre déménagement vous allez faire appel à vos amis ou à la famille et le déménagement va souvent se transformer en une journée plus ou moins festive. Mais est-ce vraiment la meilleure solution ? En coût peut être, sauf le jour ou par malchance vous allez casser votre téléviseur, endommager vos meubles,...



Alors que si vous faites appel à un professionnel vous serez protégé contre la détérioration de vos biens et vous serez assuré de ne pas endommager les lombaires de vos amis ou de votre famille. Le déménagement est une activité réglementée qui nécessite :

- Une inscription au registre des transports routier de marchandises de marchandises,
- Une attestation de capacité,
- Une attestation d'honorabilité,
- Une attestation de capacité financière.

Ainsi le professionnel du déménagement que vous allez choisir devra être inscrit tant au registre du commerce, qu'au registre des transporteurs routiers de marchandises.

Comment choisir mon prestataire de déménagement ?

Il est préférable de choisir un déménageur proche du lieu de chargement du mobilier afin que celui-ci puisse vous établir lors d'une visite un devis gratuit.

Le devis prendra en compte les éléments à déménager qui peuvent être encombrant (piano, frigo,...) et permettra à votre prestataire de savoir s'il doit prévoir un monte-charge ou pas.

Si le prestataire ne se déplace pas et qu'il vous établit un devis sans s'être déplacé vous risquez de devoir faire face à la facture d'un supplément qui peut alourdir le coût de votre déménagement.

Il existe une chambre syndicale du déménagement qui vous permet de solliciter des professionnels auquel ont été attribués une certification (AFNOR). Celle-ci vous garantit une qualité de service, de sécurité, de fiabilité, de performances. Vous retrouverez le logo NF services sur l'ensemble des prestataires contrôlés.

Les entreprises qui sont certifiées doivent impérativement avoir le logo. Attention aux sociétés qui vous indiquent travaillées dans le respect de la norme alors qu'elles n'ont pas la certification.

Alors maintenant que vous connaissez les règles de base pour bien choisir votre prestataire quand déménager ?

L'idéal est de faire effectuer votre devis deux mois en préambule de votre déménagement. Ainsi vous pourrez prendre la décision concernant votre prestataire et prendre rendez-vous dans le mois qui suit.

Pour les professionnels du déménagement, les débuts et fin de mois sont souvent des périodes charnières. En effet, généralement les personnes font intervenir les professionnels soit en fin de loyer, soit en début afin d'éviter un coût complémentaire. Les mois de juin, juillet et août sont souvent les mois les plus prisés pour les déménagements car on sait que les congés sont les moments les plus propices en termes de temps. Dans ces périodes dites « charnières », vous devrez compter un mois de plus de délai pour votre prestataire. ■



Gil MASSE

Gérant Agim Ré Agence

Agim Ré Agence fête ses **100** Ans

Chers vacanciers,

Agim Ré Agence vous souhaite la bienvenue et un agréable séjour sur l'île de Ré pour cet été 2021.

Présent depuis 4 générations, notre entreprise familiale bénéficie d'une expérience reconnue dans la gestion immobilière, et nous mettons tout en œuvre pour satisfaire nos clients.

A l'écoute de vos attentes, notre équipe de professionnels est à votre entière disposition pour répondre à vos besoins.





abaca
IMMOBILIER



Béatrice PROUZEAU
06 49 32 83 13
beatrice.prouzeau@abaca-immo.com



Stéphane BÉCHON
06 73 99 03 27
stephane.bechon@abaca-immo.com

LES PORTES EN RÉ



Votre nouvelle agence
LES PORTES EN RÉ
11 place de la liberté
Tél : **05 46 07 27 33**
lesportes@abaca-immo.com

www.abaca-iledere.com



Maison

1 908 000 €

Superbe maison ancienne, entièrement rénovée avec matériaux de qualité, lumineuse, climatisée, au calme, elle se compose d' une pièce de vie avec cheminée ouverte sur une cuisine aménagée équipée de qualité, une suite parentale avec dressing/bureau/salle de douche et wc, une chambre avec salle d'eau, une belle chambre d'ortoir avec salle d'eau/wc, chambre 4 avec salle d'eau/wc. A l'étage : chambre 5 avec salle d'eau/wc avec solarium. Cour au sud avec piscine hors sol chauffée, parking pouvant accueillir deux voitures. Cour à l'est pour le petit déjeuner. Bel emplacement. Produit rare. DPE : NC

Réf : A2245

abaca
IMMOBILIER

www.abaca-iledere.com

2, avenue de la Plage - 17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ
Tél : **05 46 68 44 60** - agence.boisplage@abaca-immo.com

11 place de la liberté 17880 LES PORTES EN RÉ
Tél : **05 46 07 27 33** - lesportes@abaca-immo.com





Maison de bourg

662 500 €

Au cœur du village de Sainte-Marie de Ré, à 2 pas des commerces, jolie maison de village, idéal résidence secondaire, composée de 2 corps de bâtiments reliés par une grande cour. Belle pièce de vie avec cheminée et beaux volumes, 3 grandes chambres, 2 salles de douches (1 bain) et 2 wc. A voir très vite. DPE : NC

Réf : A2247

abaca
IMMOBILIER

www.abaca-iledere.com

2, avenue de la Plage - 17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ
Tél : 05 46 68 44 60 - agence.boisplage@abaca-immo.com

11 place de la liberté 17880 LES PORTES EN RÉ
Tél : 05 46 07 27 33 - lesportes@abaca-immo.com





Maison de village

598 000 €

Au cœur du village, au calme, maison de bourg composée d'une pièce de vie avec cheminée, cuisine ouverte, 3 chambres dont deux avec mezzanine, salle de bain/ douche. Partie indépendante à aménager. Cour ensoleillée, préau et double accès. DPE : E

Réf : A2249

abaca
IMMOBILIER

www.abaca-iledere.com

11 place de la liberté 17880 LES PORTES EN RÉ
Tél : 05 46 07 27 33 - lesportes@abaca-immo.com

2, avenue de la Plage - 17580 LE BOIS PLAGE EN RÉ
Tél : 05 46 68 44 60 - agence.boisplage@abaca-immo.com



Découverte de l'île de Ré



Aigrette-garzette

L'île de Ré est un paradis pour les oiseaux et pour les amoureux de la nature. De nombreux ornithologues amateurs aiment y contempler les nombreuses espèces d'oiseaux présentes, comme ici une aigrette garzette saisie en plein vol sur la plage de Sainte-Marie-de-Ré.

Au bout de l'île, la réserve naturelle de Lilleau-des-Niges accueille de nombreux volatiles et la Maison du Fier toute proche est un écomusée qui permet de mieux connaître la nature rétaise. La Maison du Fier est installée près du vieux port des Portes-en-Ré.

Marais

Aujourd'hui, une centaine de sauniers – indépendants ou membres de la coopérative – travaillent dans les marais salants de l'île de Ré.

Leurs gestes élégants et précis font penser à une chorégraphie : ces mouvements sont les mêmes depuis des siècles et permettent aux sauniers de récolter manuellement le sel et la fleur de sel.

Autrefois, les sauniers étaient des polyculteurs qui travaillaient les champs, la vigne et le marais. La plupart des nouveaux sauniers, installés depuis le milieu des années 1990, arrivent d'autres horizons. Certains ont aussi repris les marais de leurs aïeux.

Durant la belle saison, les sauniers récoltent alors le gros sel et cueillent la fleur de sel. L'hiver est consacré à l'entretien du marais salant, qui demande beaucoup d'attention.

La mécanisation a fait une timide apparition dans les marais et le tracteur a remplacé la brouette, qui elle-même remplaçait le baquet chargé de sel, porté sur l'épaule. Ainsi pour permettre la circulation de petits tracteurs, les marais salants ont été légèrement modifiés afin de créer un chemin de roulage plus large.



Découverte de l'île de Ré



Moulin-maree-loix

Sur le port de Loix, se trouve le dernier des huit moulins à marée de l'île. Un bâtiment étonnant et unique. Le moulin à marée de Loix permettait de moudre le grain et de produire de la farine en utilisant non pas l'énergie du vent, mais celle de l'eau. Sous la bâtisse se trouve une arche permettant le passage de l'eau à marée haute. Dans l'arche, une roue à aubes était entraînée par la marée alors que derrière le moulin, un bassin permet de stocker de l'eau. Quand la marée descend, la vidange de ce bassin permet de faire tourner la roue mais aussi de chasser la vase qui s'accumule dans le port.

La date de construction du moulin à marée est incertaine mais il est mentionné dans documents datant de 1699. En service jusqu'au XIX^{ème} siècle, il a aussi permis de faire fonctionner une laverie qui permettait de nettoyer le sel de ses impuretés. D'autres bâtiments étaient liés à ce commerce sur le port : le pont-bascule pour peser les chargements, ou l'usine à sel située en retrait.

Désormais propriété privée, le moulin à marée ne se visite pas mais peut s'admirer depuis le port ou depuis la passerelle en bois qui le contourne. Menacé de destruction car il avait été inondé après la tempête Xynthia en 2010, le moulin à marée a été sauvé car il fait partie du patrimoine rétais. La réserve d'eau et le système de vanne sont toujours fonctionnels et permettent de réaliser des chasses d'eau dans le port qui s'envase très rapidement.



Vieux-greement

Dans le port de La Flotte, au bout du quai de Sénac, se trouve une collection flottante de bateaux traditionnels des pertuis. Leurs vieux mâts et leurs coques attirent l'attention par leur élégance.

Les vieux gréements de l'association Flottille en Pertuis rappellent le passé maritime du village et sont un véritable trésor flottant. Certains d'entre eux sont classés monuments historiques. Mâts et coques en bois, voiles aux couleurs anciennes : cette flotte est animée par des passionnés de la voile et du patrimoine.

Tous ces bateaux, témoins d'une époque, participent à des rassemblements où les silhouettes élégantes se croisent sur l'eau. Début août à La Flotte, ces vieux gréements et d'autres venus de régions voisines participent au Rendez-Vous de Ré et naviguent ensemble.

Découverte de l'île de Ré

Équitation-forêt

L'île de Ré est une terre d'équitation. Une dizaine de clubs équestres sont installés d'un bout à l'autre de l'île. Une autre manière de découvrir l'île de Ré tout en restant au contact de la nature est proposée par les centres. Les randonnées à cheval empruntent des itinéraires loin de la foule, dans les bois, sur des pistes sablonneuses ou des chemins, parfois sur les plages. Cela permet de découvrir une partie méconnue de Ré, peu fréquentée, entre les pins maritimes et les chênes verts.

ALJarchitecture



Yann PELLET (photographe) pour le compte des Editions « Entre Les Lignes » et ALJ architecture.

ALJ architecture vous accompagne dans tous vos projets de construction afin de créer et réaliser vos souhaits dans les domaines, tant de l'ARCHITECTURE (Esquisse, Permis de Construire et suivi de chantier) , de la DECORATION INTERIEURE (choix mobilier, tissus, tableaux et objets divers) , que de l'AMENAGEMENT PAYSAGER (dessin de jardin, piscine, mobilier extérieur, ...).

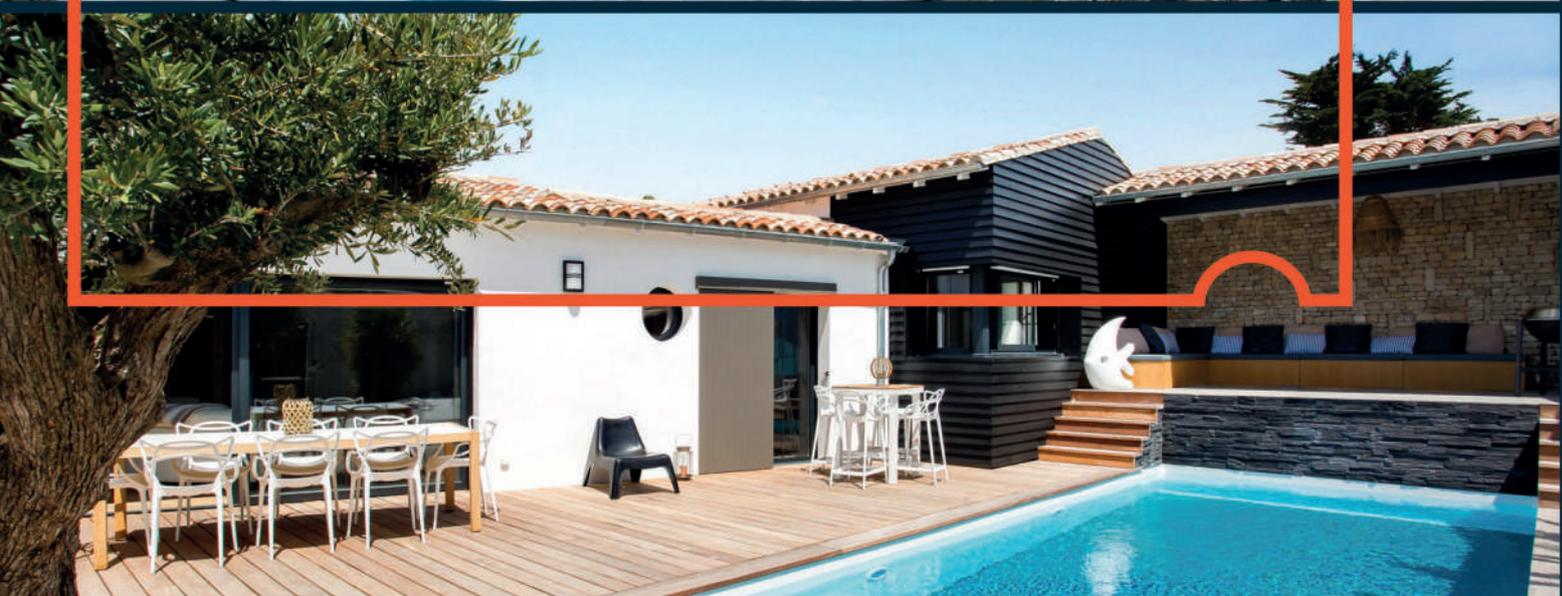
ALJarchitecture

54 Cours des écoles - La Noue
17740 Sainte Marie de Ré (île de Ré)
Tél : +33 (0)6 08 10 44 46
contact@aljarchitecture.fr
www.aljarchitecture.fr



**ESPACES
ATYPIQUES**

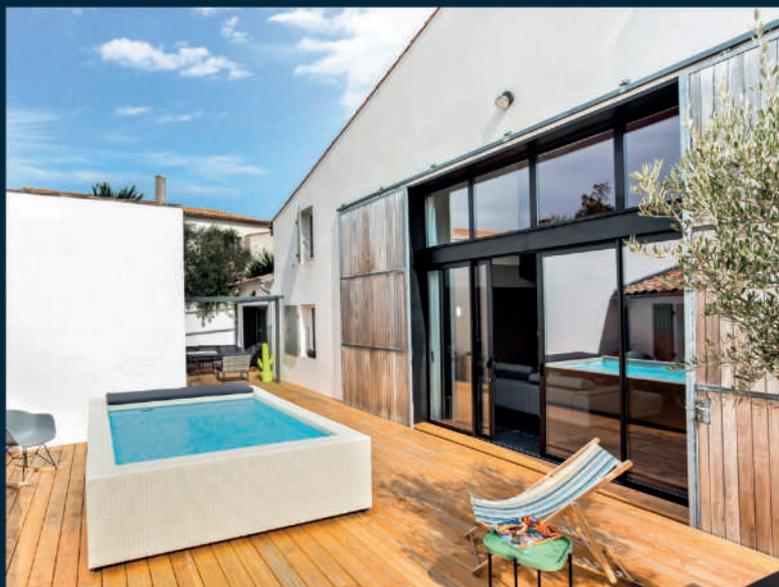
QUI SE RESSEMBLE S'ASSEMBLE



ESTIMATION | ACHAT | VENTE | LOCATION
RÉTAISE CONTEMPORAINE, RÉNOVATION D'ARCHITECTE,
MAISON DE CARACTÈRE, SURFACE À RÉNOVER, VUE MER.

BIENS D'EXPRESSION

en vente sur espaces-atypiques.com



ESPACES ATYPIQUES ILE DE RÉ

2 place Anatole France, 17410 Saint Martin de Ré

T : +33 5 46 35 37 44

iledere@espaces-atypiques.com

ESPACES ATYPIQUES LA ROCHELLE - ROYAN

2 rue de Dompierre, 17000 La Rochelle

T. +33 5 46 35 37 44

[larochelle@espaces-atypiques.com](mailto:larochele@espaces-atypiques.com)

LE SPÉCIALISTE DE LA LOCATION SAISONNIÈRE

Pourquoi nous

Conseil, proximité, réactivité. Nous sommes là pour vous, en saison et tout au long de l'année.

Nous vous aidons à valoriser votre résidence, à la positionner dans l'univers concurrentiel rétais, à la marketer au niveau national et international.

Nos tarifs sont compétitifs, nos 10 ans d'expérience et notre implantation locale depuis plusieurs générations font la différence.

Nos services

- Accueil des locataires dans chaque maison.
- État des lieux d'entrée et de sortie.
- Ménage par notre équipe professionnelle.
- Accessoires de puériculture et location de linge.
- Hivernage des biens.

AGENCE RE IMMO

11, rue de Philppsburg - 17410 Saint-Martin de Ré
05 46 29 64 07 - 06 45 51 51 84 - 06 75 35 99 40
relocationservices@orange.fr
www.re-immo-locations.com



V O L V O

En route vers le futur.

Avec le Volvo XC40, le premier modèle 100% électrique de la gamme Volvo, découvrez une nouvelle manière de penser la route. N'attendons plus pour évoluer.



RCS Nanterre n° 479 807 141.

Volvo XC40 : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 0-7.2
CO₂ rejeté (g/km) WLTP : 0-185.

VOLVOCARS.FR

Volvo La Rochelle
3 Rue Gaspard Monge, 17000 La Rochelle
05 46 31 11 11

Volvo Saintes
5 Rue de l'Echallas, 17100 Saintes
05 46 92 15 70



www.groupebarbier.fr



parasol LES JARDINS Mobilier

Parasol excentré 3x3m structure en aluminium gris espace, toile Novasun gris moyen, base en granit



Canapé Bellevie FERMOB

CANAPÉ 2 PLACES COUSSINS BLANC GRISÉ
Design : Pagnon & Pelhaître

Canapé HOME SPIRIT

La gamme Biarritz est caractérisée par son côté cocoon et naturel, ses coussins d'assise, ses multi-coussins de dos et son revêtement en lin froissé.



La gamme Baltic est caractérisée par son style design et son allure attrayant, avec ses formes aériennes et arrondis.



TRANSAT LAFUMA
Maxi Transat Batyline



MAXI POP LAFUMA
Fauteuil d'extérieur

Lampe FERMOB
Lampe BALAD



Table Roma de KOK



Pouf orange SHELTO

NOM : big bag piscine, intérieur, extérieur

DIMENSIONS : 125 X 175 CM

POIDS : 7 Kg

COMPOSITION DU TEXTILE : MESH et BILLES PSE



Bain de soleil FERMOB
ALIZÉ
Design : Pascal Mourgue

Le magasin **ESPACE DECO MANDON** est situé sur la zone commerciale de La croix Michaud à la Flotte en Ré.

Un espace d'exposition de 400 m² pour vous accompagner à trouver tout le nécessaire afin d'embellir, décorer, meubler votre maison et votre jardin. De grandes marques Nationales et Internationales y sont présentées : Fermob, Lafuma, Vlaemyck, Les Jardins, Aubry Gaspard, Home Spirit, Kok et bien d'autres à découvrir sur place.

Profitez de notre stock disponible toute l'année sur la literie, et les canapés de fabrication Française ainsi que de nombreux accessoires tendances : tapis, lampes, miroirs...

Livraison rapide des commandes passées, nous sommes ouvert à l'année sauf dimanche et jours fériés.



Za la Croix Michaud
2 Rue des Caillotieres
17630 LA FLOTTE EN RÉ
Tél. 05 46 09 53 92

www.ilederecoration.com



SAINT MARTIN DE RÉ

Coup de cœur



360°



Superbe appartement **212 000 €**

Visite virtuelle, Flashez moi ! Au cœur du village, dans une résidence de qualité, bel appartement de 33 m² parfaitement rénové avec son séjour ouvert sur jardinet privatif et parc. Piscine et stationnement. Copropriété : 163 lots Charges : 2 200 € / ans DPE : D

Réf : 2216

LES PORTES EN RÉ

Exclusivité



360°



Cœur de Village **367 000 €**

Visite Virtuelle : Flashez moi ! Nichée entre deux venelles et avec double accès, cette jolie maison de village composée d'un séjour avec cheminée, d'une salle à manger, cuisine, 1 grande chambre, une mezzanine, deux salles d'eau et 2 wc , courette sans vis à vis. Dpe vierge. DPE : NC

Réf : 2287

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Exclusivité



Fort Potentiel **744 000 €**

Visite Virtuelle : Sur demande ! Dans un environnement calme, sur un jardin de plus de 800 m² piscinable, maison de plain pied très bien exposée. Beau potentiel, extension possible. DPE : NC

Réf : 2385



LA FLOTTE
05 46 01 75 94

10 Cours Félix Faure - 17630 La Flotte
laflotteenre@guyhoquet.com



ARS EN RÉ
05 46 29 34 24

17,rue Thiers - 17590 ARS EN RÉ
laflotteenre@guyhoquet.com



www.guyhoquet-immobilier-la-flotte.com

SAINT MARTIN DE RE



Vue port et Mer

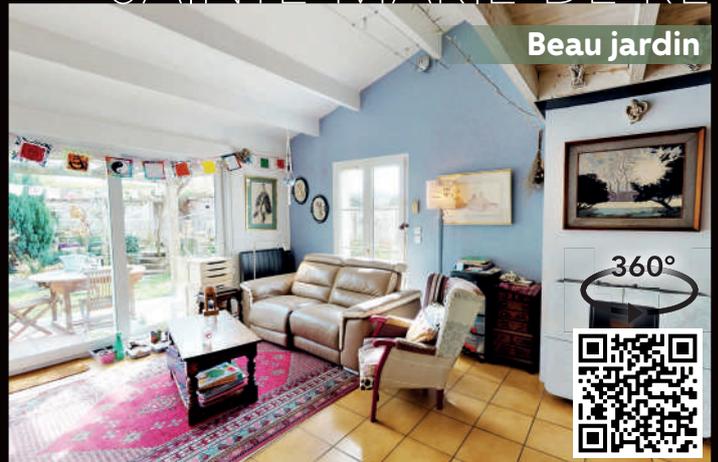
Rare

1 150 000 €

Visite Virtuelle : Flashez-Moi ! Magnifique appartement T5 , 145 m² exposé sud avec une vue incroyable sur le port. Terrasse, grand garage de 70 m² + cave.. copropriété de 4 lots (Pas de procédure en cours).Charges annuelles : 996 euros. DPE : D

Réf : 2352

SAINTE MARIE DE RE



Beau jardin

Proche centre

686 000 €

Visite Virtuelle : Flashez-Moi ! Proche centre, jardin clos de mur, maison de plain pied avec pièce de vie donnant sur terrasse et jardin, 3 chambres plus une quatrième en mezzanine. Stationnement plus garage... DPE : D

Réf : 2378

SAINTE MARIE DE RE



Coup de cœur

Cadre exceptionnel

630 000 €

Visite Virtuelle : Flashez-Moi ! EXCEPTIONNEL. A deux pas de la Plage, Laissez vous bercer par le bruit des vagues dans cette belle maison contemporaine très lumineuse. Emplacement privilégié et rare ! DPE : NC

Réf : 2383



LA FLOTTE
05 46 01 75 94

10 Cours Félix Faure - 17630 La Flotte
laflotteenre@guyhoquet.com



ARS EN RÉ
05 46 29 34 24

17,rue Thiers - 17590 ARS EN RÉ
laflotteenre@guyhoquet.com



www.guyhoquet-immobilier-la-flotte.com



H E N A U L T

l'immobilière de Ré



Crédit Photo Morgane Lefort

Heureux de vous accueillir

- 3 agences sur l'île de Ré
- 20 années d'expérience
- 8 professionnels à votre écoute

LA COUARDE SUR MER

2 Avenue d'antioche - 17670

Tél : 05 46 30 24 25

SAINTE MARIE DE RÉ

4, rue Montamer - 17740

Tél : 05 46 30 22 30

RIVEDOUX-PLAGE

29, rue Edouard Herriot -17940

Tél : 05 46 66 52 37

www.henaultimmo.com